



**RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2023**



SOMMAIRE

I- PRESENTATION DE LA SOCIETE	4
II - RAPPORT D'ACTIVITÉ	5
1 Principaux faits marquants et réalisations 2023	5
2 Evolution de l'activité en 2023	5
3 Résultats	5
4 Evénements importants depuis la clôture de l'exercice	5
5 Prévisions et perspectives	6
6 Proposition d'affectation du résultat	6
III - RAPPORT ESG	6
1 Performance sociale	6
2 Performance environnementale	8
3 Le client et le consommateur	8
4 Gouvernance d'entreprise	9
4.1 Présidence et Direction Générale	9
4.2 Le Conseil d'administration	9
4.3 Le Comité d'Audit	9
IV- ANNEXES	10
Annexe A : Comptes Sociaux de l'exercice 2023	11
Annexe B : Rapport de Gestion du Conseil d'Administration	24
Annexe C : Rapport Général des commissaires aux comptes	26
Annexe D : Rapport Spécial des commissaires aux comptes	30
Annexe E : Etat des Honoraires versés aux commissaires aux comptes	33
Annexe F : Liste des communiqués de presse 2023	35

I. PRÉSENTATION DE DARI COUSPATE

Fondée en 1995, DARI COUSPATE est le leader dans le secteur du Couscous et des pâtes alimentaires au Maroc.

Ses produits de qualité premium sont commercialisés au Maroc ainsi qu'à l'international avec une présence dans plus de 60 pays à travers les 5 continents

DARI a été l'une des premières entreprises familiales cotées à la Bourse de Casablanca.

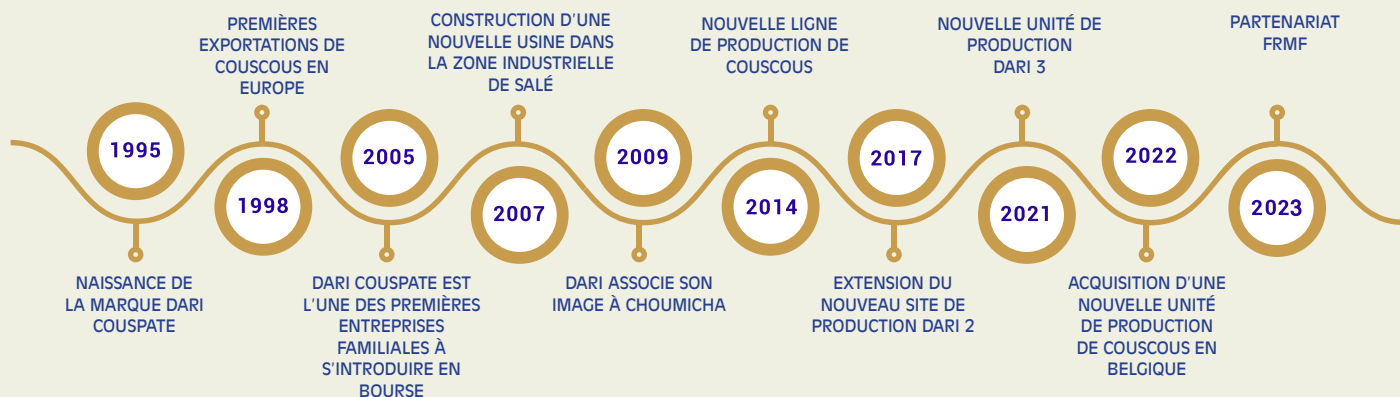
L'introduction en bourse en 2005 a permis à DARI de financer ses projets de croissance organique et particulièrement la construction d'un nouveau site de production à Salé et l'acquisition de nouvelles lignes de production de couscous et de pâtes.

DARI COUSPATE dispose de trois sites de production situés à Salé et équipés de lignes de production et d'équipement industriels de dernière génération et emploie 175 personnes.

En 2022, DARI COUSPATE a créé en Belgique sa première filiale DARI FOODS INTERNATIONAL. Celle-ci a acquis en Belgique une usine de production de couscous en Belgique donnant une nouvelle impulsion à sa stratégie de développement à l'international.



A travers cette acquisition, DARI COUSPATE étend le périmètre de ses activités industrielles à l'international et ouvre la voie à de nouvelles perspectives de croissance complémentaires à l'activité d'exportation de la société.



II. RAPPORT D'ACTIVITÉ

1 - PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS 2023

DARI a remporté le "Prix de la Qualité" à l'occasion du Salon International de l'Agriculture du Maroc - SIAM 2023

Cette distinction récompense DARI pour son engagement continu en matière d'excellence de qualité des produits (Couscous et Pâtes alimentaires) et de services.



DARI : Partenaire et Fournisseur Officiel des équipes nationales de football du Maroc

Cette alliance s'appuie sur le partage de valeurs communes à la marque marocaine DARI et à la FRMF notamment la promotion de l'excellence du Made in Morocco, l'amour de la patrie et l'esprit d'engagement et de partage.

2 - EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN 2023

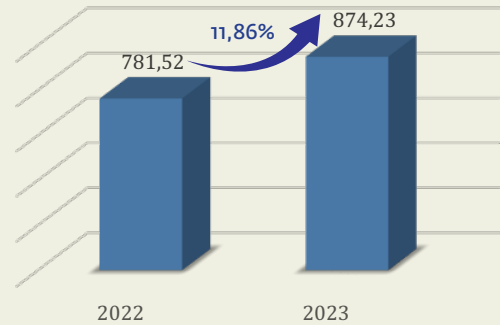
Le contexte économique national a été marqué en 2023 par la persistance des niveaux de prix élevés de matières premières, d'énergie et des coûts logistiques.

Face à ce contexte inflationniste, DARI COUSPATE s'est pleinement mobilisé pour limiter l'impact défavorable lié à cette conjoncture exceptionnelle par le renforcement de sa compétitivité et le développement de nouveaux relais de croissance.

Le chiffre d'affaires annuel en 2023 ressort à 874.23 MMAD en progression de 11.86% par rapport à l'exercice 2022.

Cette évolution est portée principalement par une progression de volumes soutenue par une dynamique commerciale et marketing, ainsi qu'une augmentation de vente de marchandises en l'état.

Chiffre d'affaires en MMAD



3- RÉSULTATS

En raison d'une maîtrise des charges d'exploitation, d'une répercussion graduelle de l'inflation des coûts des intrants et d'une évolution des volumes de vente, le résultat d'exploitation 2023 s'établit à 44.47 MMAD comparativement à 12.05 MMAD en 2022.

Après deux années consécutives de baisse marquées par la crise sanitaire et par les perturbations sur les récoltes mondiales de blé dur, le résultat net de l'exercice 2023 a connu une évolution positive en s'établissant à 35.23 MMAD, contre 19.87 MMAD en 2022.

4- EVÉNEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

A la date de rédaction du présent rapport, il n'existe, à la connaissance de l'entreprise, aucun événement postérieur à la clôture des comptes, aucun fait exceptionnel, ni aucun litige susceptible de modifier ou d'affecter de manière significative l'activité, les résultats ou la situation financière de l'entreprise. Les litiges connus à la date du présent arrêté des comptes ont fait l'objet de provisions dans les comptes de l'exercice.



5- PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES

En dépit d'un environnement concurrentiel, DARI COUSPATE entend maintenir en 2024 sa stratégie d'amélioration de son efficacité opérationnelle, le développement de ses activités et la consolidation de sa position sur le marché.

Enfin, DARI COUSPATE prévoit d'améliorer sa productivité globale en poursuivant la modernisation de ses systèmes d'information et la poursuite des projets d'optimisation des unités de production.

6- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas statuer, lors de sa réunion du 29 Mars 2024, sur l'affectation du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

La proposition d'affectation du résultat se fera au cours du Conseil d'Administration qui se tiendra courant mai 2024.

III-RAPPORT ESG

1- PERFORMANCE SOCIALE

ÉLAN DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA GESTION DES EFFETS DU SÉISME

DARI COUSPATE a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes du séisme survenu dans les provinces d'Al Haouz, Chichaoua, Ouarzazate, Marrakech, Azizal et Taroudant. Face à cette rude épreuve, DARI COUSPATE a contribué à l'effort national de reconstruction des zones sinistrées et

de soutien aux populations touchées avec un apport d'une valeur totale de 3 millions de dirhams.

Cette contribution se décline sous forme d'un don de 2 millions de dirhams versé au Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre (Fonds 126) créé sur Hautes Instructions Royales. Dari contribue également par des dons en nature et en équipements divers d'une valeur globale de 1 million DH destinés à différentes actions de solidarité et soutien aux populations des zones sinistrées.

Cette contribution s'inscrit dans la continuité de l'engagement citoyen et solidaire de la société et vise à atténuer les effets de cette catastrophe naturelle et de venir en aide aux victimes du séisme.

COMMUNAUTÉ LOCALE

La société est implantée à Salé et remplit son rôle d'entreprise citoyenne en contribuant directement et indirectement au développement de la région en privilégiant les emplois et partenariats locaux.

En termes d'impact et de contribution dans l'environnement local, DARI COUSPATE apporte un soutien régulier et continu aux différentes initiatives sociales visant à soulager et assister les personnes en difficulté aussi bien dans la région de Salé que sur le territoire national.

DARI COUSPATE apporte régulièrement sa contribution à des actions caritatives et solidaires, particulièrement dans le domaine social et éducatif.

De manière plus générale, DARI COUSPATE soutient de nombreuses initiatives citoyennes portées par les acteurs de la société civile œuvrant au bien-être de la communauté.

DARI COUSPATE sponsorise aussi de nombreuses manifestations sportives et culturelles régionales et nationales afin d'aider à la promotion de ces deux composantes majeures dans notre pays.



LE CAPITAL HUMAIN

DARI COUSPATE est une entreprise citoyenne et solidaire qui offre de nombreuses perspectives d'évolution dans une diversité de métiers et de domaines. Les collaborateurs évoluent dans un environnement marqué par des valeurs d'excellence, d'intégrité, de respect et de transparence.

En outre, l'entreprise veille particulièrement à la préservation de la santé et la sécurité de ses collaborateurs et s'assure régulièrement qu'ils évoluent dans des conditions de travail saines et sécurisées.

L'entreprise bénéficie d'un bon climat social, fruit d'un dialogue permanent et constructif.

Au 31 décembre 2023, les effectifs permanents de DARI COUSPATE s'établissent à 175 collaborateurs, pour un effectif de 168 collaborateurs en 2022. Cette année, la représentativité des femmes dans l'effectif total de DARI COUSPATE a atteint les 30%.

Dans ce cadre, DARI COUSPATE s'est fixé l'objectif d'augmenter le nombre de femmes occupant des postes d'encadrement ainsi que dans les postes opérationnels.

COMITÉ D'HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

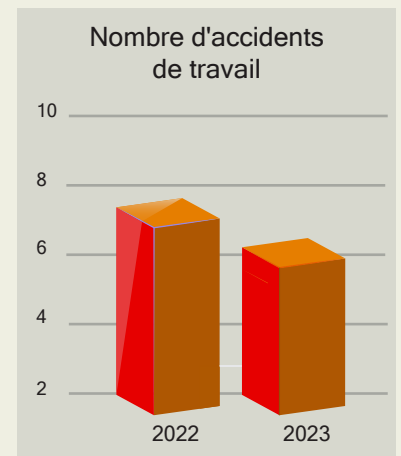
L'hygiène, la santé et la sécurité du personnel et des partenaires sont des éléments primordiaux pour DARI COUSPATE. Ainsi, le comité d'hygiène et sécurité met en œuvre les efforts nécessaires pour mettre en place des actions préventives et correctives et pour élaborer les plans de prévention des risques professionnels et de sécurité au niveau des trois sites de production.

Dans l'objectif de minimiser les risques d'accidents et de garantir un environnement de travail sûr et sain pour tous les collaborateurs, DARI COUSPATE veille à la réalisation des formations en matière de santé et

de sécurité au travail :

- Sensibilisation en secourisme : afin de permettre à toute personne d'acquérir toutes les connaissances et compétences nécessaires pour venir en aide aux victimes d'accidents ou de malaises, en attendant l'arrivée des services d'urgence.
- Formation d'équipier de première intervention qui sera en mesure de donner l'alerte rapidement, et d'utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu.
- Formation à l'évacuation pour savoir répondre au signal d'alarme, suivre les cheminements et savoir organiser une évacuation en cas de début d'incendie.

La sensibilité de l'activité de DARI COUSPATE rend obligatoire le respect des règles instaurées, ce qui permet la maîtrise des risques et la réduction du nombre d'accidents de travail.



DARI COUSPATE accorde une extrême importance au volet hygiène, nettoyage et désinfection dans toute sa démarche qualité, portée sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, de l'approvisionnement, la production à la distribution.

FORMATION

DARI COUSPATE propose à ses salariés un accompagnement constant en matière de formation professionnelle, de maintien et d'amélioration des compétences. Les besoins et souhaits en matière de formation sont abordés tous les ans par des questionnaires aux managers en vue de l'élaboration du plan de formation.

Durant l'exercice écoulé les collaborateurs ont pu bénéficier de 10 formations.

EMPLOI DES MINEURS

La société respecte bien entendu scrupuleusement toute la législation en matière d'emploi, et n'emploie pas de mineurs.

REPRÉSENTATION DES SALARIÉS

L'ensemble des salariés sont dûment représentés par des délégués qui sont librement élus lors des élections des représentants du personnel.

ACTIONS ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION

Les contrats de travail n'intègrent pas de clause spécifique relative à la corruption. Toutefois, l'ensemble des collaborateurs concernés, sont sensibilisés à la proscription de toutes pratiques de corruption quel qu'en soit la nature ou le montant.

2- PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Soucieux de contribuer au développement durable, DARI COUSPATE s'inscrit dans une démarche visant le respect et la protection de l'environnement et des ressources naturelles en collaboration avec ses clients, ses fournisseurs, ses salariés et ses partenaires locaux.

A cette fin, des initiatives sont prises pour intégrer les préoccupations environnementales dans la gestion des activités, à savoir :

- la sensibilisation de ses salariés par des actions de communication et de formation ;
- la maîtrise de ses rejets et une gestion optimisée de ses déchets visant à leur réduction et à leur valorisation ;
- la réduction de la consommation d'énergies et d'eau par tonne produite ;
- l'optimisation de ses consommations de matières premières et d'emballages ;
- la réalisation d'investissement visant l'efficacité

énergétique et l'amélioration de la productivité de l'entreprise.

En 2023, nous sommes restés concentrés sur les questions de durabilité et avons établi un plan d'action détaillé pour réduire notre impact environnemental. Plusieurs mesures ont été prises sur les trois sites de Salé afin de réduire leurs consommations énergétiques et en ressources naturelles et limiter la production de déchets.

3- LE CLIENT ET LE CONSOMMATEUR :

La satisfaction des clients et consommateurs est au cœur des préoccupations de DARI COUSPATE. Proposer des produits de haute qualité à la portée de tous les consommateurs figure parmi les enjeux importants pour l'entreprise.

Animé par une très haute exigence en qualité, DARI COUSPATE s'est organisée pour maîtriser sa production afin d'assurer une qualité optimale, constante et régulière à ses consommateurs.

Cette exigence passe par :

- la maîtrise des matières premières.
- la maîtrise du process de production.
- la maîtrise des contrôles des paramètres de qualité et de sécurité alimentaire à différentes étapes de production.

Cette surveillance des produits est effectuée par les équipes de qualité internes à nos sites de production ainsi que par des laboratoires extérieurs accrédités en réalisant régulièrement des prélèvements et des analyses sur les matières premières et les produits finis.

Tout au long de l'exercice, des revues régulières du système qualité de DARI COUSPATE ont été menées par des organismes indépendants habilités délivrant des certifications :

ISO 22000 : Systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires

HALAL : Norme Marocaine relative aux règles islamiques sur les aliments HALAL

FDA : certification délivrée par la U.S. Food and Drug Administration (FDA), l'agence américaine des denrées alimentaires et des produits pharmaceutiques et médicaux.

Au cours de l'année 2023, toutes les certifications en cours ont été renouvelées avec un taux d'audits externes conformes de 100%.

4- GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

4.1- Présidence et Direction Générale

Monsieur Mohamed KHALIL exerce la fonction de président du conseil d'administration.

Monsieur Hassan KHALIL exerce la fonction de Directeur Général.

Madame Saïda KHALIL exerce la fonction de Directrice Générale Déléguée.

Monsieur Mohamed Amine KHALIL exerce la fonction de Directeur Général Délégué.

Conformément à la possibilité offerte par la réglementation, le Conseil d'Administration a opté pour la séparation des fonctions de Président et celles de Directeur Général ou de Directeur Général Délégué.

Il est précisé que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitation particulière aux pouvoirs du Directeur Général ou ceux des Directeurs Généraux Délégués qui exercent leurs fonctions dans le respect de la loi et des statuts de la société.

4.2 Le Conseil d'administration

Le Conseil délibère sur les questions relevant de sa compétence en vertu de la loi et des statuts.

Le Conseil d'administration fixe les orientations de la société et s'assure de leur mise en œuvre, valide la stratégie de l'entreprise et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Membres :

M. KHALIL Mohamed : Administrateur - Président

M. KHALIL Hassan : Administrateur - Directeur Général

Mme KHALIL Saïda : Administrateur - Directrice Générale Déléguée

M. KHALIL Mohamed Amine : Administrateur - Directeur Général Délégué

Mme ESSAGHIR Fatima : Administrateur indépendant

M. BENNEFTAH Amine : Administrateur indépendant

M. HAMIMEZ Rachid : Administrateur indépendant

M. BOUGHALEB Abderrahmane : Administrateur indépendant

4.3 Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans ses réflexions relatives à la gestion des risques, aux dispositifs de contrôle interne et à la fiabilisation de l'information financière.

Sollicité sur des sujets spécifiques en préparation de certaines délibérations, le comité transmet ses recommandations sur les décisions à prendre.

Le comité d'audit est constitué comme suit :

M. BOUGHALEB Abderrahmane : Membre

M. BENNEFTAH Amine : Membre

Mme ESSAGHIR Fatima : Membre

Missions :

- Validation du plan d'audit annuel ;
- Examen des projets des comptes annuels et semestriels, du rapport d'activité et de résultat, contrôle de la pertinence des principes et règles comptables ;
- Évaluation de l'efficacité et de la qualité des systèmes et procédures de contrôle interne de la société, etc ... ;
- Évaluation des risques financiers, situation de trésorerie, engagements et risques significatifs, etc ... ;
- Validation de l'indépendance des Commissaires aux Comptes, et suivi de la fiabilité de l'information

Le comité d'Audit a tenu 4 réunions au titre de l'exercice 2023.

Le comité d'audit a rendu compte de ses travaux et a remis son rapport lors du Conseil d'Administration réuni le 29 mars 2024 en vue d'arrêter les comptes au 31/12/2023.



II- ANNEXES

Annexe A : Comptes Sociaux De L'exercice 2023


**Bilan (Actif)
(Modèle Normal)**

STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	A C T I F	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	Immobilisations en non valeurs→[A]	3 558 442,24	1 450 649,94	2 107 792,30	519 480,75
A	Frais préliminaires				
C	Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 558 442,24	1 450 649,94	2 107 792,30	519 480,75
	Primes de remboursement des obligations				
T	Immobilisations incorporelles→ [B]	699 442,94	418 592,33	280 850,61	350 794,91
I	Immobilisations en Recherche et Dev.				
F	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	699 442,94	418 592,33	280 850,61	350 794,91
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles →[C]	254 613 543,38	140 360 751,25	114 252 792,13	112 855 637,99
I	Terrains	29 339 712,60		29 339 712,60	29 339 712,60
M	Constructions	26 474 908,15	17 619 143,09	8 855 765,06	5 253 365,88
M	Installations techniques, matériel et outillage	161 080 459,17	117 744 114,46	43 336 344,71	12 677 307,33
O	Matériel de transport	1 340 833,06	1 141 930,31	198 902,75	1 824,15
B	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	4 560 738,52	3 855 563,39	705 175,13	733 770,37
	Autres immobilisations corporelles				
I	Immobilisations corporelles en cours	31 816 891,88		31 816 891,88	64 849 657,66
L	Immobilisations financières→[D]	66 327 193,82		66 327 193,82	65 001 693,82
I	Prêts immobilisés				
S	Autres créances financières	60 783 383,82		60 783 383,82	59 457 883,82
E	Titres de participation	5 543 810,00		5 543 810,00	5 543 810,00
	Autres titres immobilisés				
	Ecart de conversion actif→ [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL (A+B+C+D+E)	325 198 622,38	142 229 993,52	182 968 628,86	178 727 607,47
A	Stocks→[F]	40 627 162,81	4 261 453,71	36 365 709,10	56 441 321,37
C	Marchandises	1 558 918,32		1 558 918,32	20 153 641,00
T	Matières et fournitures consommables	20 053 388,24	3 858 041,76	16 195 346,48	14 413 599,40
I	Produits en cours				
F	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis	19 014 856,25	403 411,95	18 611 444,30	21 874 080,97
	Créances de l'actif circulant→[G]	309 099 087,09	30 178 615,77	278 920 471,32	182 496 642,36
C	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	1 087 566,42		1 087 566,42	
I	Clients et comptes rattachés	279 040 705,32	30 178 615,77	248 862 089,55	145 901 098,77
R	Personnel	93 023,49		93 023,49	93 978,00
C	Etat	25 099 468,42		25 099 468,42	33 876 479,12
U	Comptes d'associés				
L	Autres débiteurs				10 000,00
A	Comptes de régularisation- Actif	3 778 323,44		3 778 323,44	2 615 086,47
N	Titres valeurs de placement→[H]	222 930 192,89		222 930 192,89	171 441 895,66
T	Ecart de conversion actif→ [I] Eléments circulants	149 087,99		149 087,99	1 566 890,41
	TOTAL II (F+G+H+I)	572 805 530,78	34 440 069,48	538 365 461,30	411 946 749,80
T	Trésorerie-Actif	22 291 735,73		22 291 735,73	25 996 651,88
R	Chèques et valeurs à encaisser				167 838,49
S	Banques, T.G et C.C.P	21 336 173,93		21 336 173,93	24 030 754,81
.	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	955 561,80		955 561,80	1 798 058,58
.	TOTAL III	22 291 735,73		22 291 735,73	25 996 651,88
	TOTAL GENERAL I+II+III	920 295 888,89	176 670 063,00	743 625 825,89	616 671 009,15

**Bilan (Passif)
(Modèle Normal)**

STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	P A S S I F	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CAPITAUX PROPRES	348 080 554,08	338 213 713,80
F	Capital social ou personnel (1)	29 837 500,00	29 837 500,00
I	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
N	Capital appelé	29 837 500,00	29 837 500,00
A	Dont versé	29 837 500,00	29 837 500,00
N	Prime d'émission, de fusion, d'apport	21 520 000,00	21 520 000,00
C	Ecart de réévaluation		
E	Réserve légale	2 983 750,00	2 983 750,00
M	Autres réserves		
E	Report à nouveau (2)	258 510 588,80	263 997 436,67
N	Résultat en instance d'affectation		
T	Résultat net de l'exercice (2)	35 228 715,28	19 875 027,13
	Total des capitaux propres (A)	348 080 554,08	338 213 713,80
	Capitaux propres assimilés (B)	5 344 095,90	7 008 000,00
P	Subvention d'investissement	5 344 095,90	7 008 000,00
E	Provisions réglementées		
R	Dettes de financement (C)		
M	Emprunts obligataires		
A	Autres dettes de financement		
N	Provisions durables pour risques et charges (D)	48 482 580,00	41 832 580,00
E	Provisions pour risques	16 292 580,00	8 892 580,00
N	Provisions pour charges	32 190 000,00	32 940 000,00
T	Ecart de conversion-passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	401 907 229,98	387 054 293,80
P	Dettes du passif circulant (F)	285 379 680,94	182 995 113,06
A	Fournisseurs et comptes rattachés	278 460 786,72	174 136 912,14
S	Clients créditeurs, avances et acomptes	4 038 420,40	
S	Personnel	1 139 334,16	4 730 466,48
I	Organismes sociaux	562 391,79	1 549 099,69
F	Etat	1 024 317,24	2 425 054,12
C	Comptes d'associés	154 430,63	153 580,63
I	Autres créanciers		
R	Comptes de régularisation passif		
C	Autres provisions pour risques et charges (G)	53 669 677,47	45 277 864,79
U	Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	2 669 237,50	1 343 737,50
L	TOTAL II (F+G+H)	341 718 595,91	229 616 715,35
A	TRESORERIE PASSIF		
N	Crédits d'escompte		
T	Crédits de trésorerie		
R	Banques (Soldes créditeurs)		
E	TOTAL III		
S	TOTAL GENERAL I+II+III	743 625 825,89	616 671 009,15


Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)
STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
E X P L O I T A T I O N	PRODUITS D'EXPLOITATION	883 087 511,75		883 087 511,75	822 575 714,46
	Ventes de marchandises (en l'état)	77 004 070,13		77 004 070,13	45 771 692,75
	Ventes de biens et services produits	797 235 397,28		797 235 397,28	735 745 402,12
	Chiffres d'affaires	874 239 467,41		874 239 467,41	781 517 094,87
	Variation de stocks de produits (1)	-4 169 218,79		-4 169 218,79	15 170 201,21
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	13 017 263,13		13 017 263,13	25 888 418,38
		Total I	883 087 511,75		883 087 511,75
A C T I O N	CHARGES D'EXPLOITATION	838 586 366,51	34 968,15	838 621 334,66	810 524 342,27
	Achats revendus(2) de marchandises	73 522 181,46		73 522 181,46	45 201 839,00
	Achats consommés(2) de matières et fournitures	586 978 512,19		586 978 512,19	612 539 657,79
	Autres charges externes	111 897 682,83	34 968,15	111 932 650,98	101 329 823,43
	Impôts et taxes	1 163 201,29		1 163 201,29	1 204 822,48
	Charges de personnel	23 452 527,12		23 452 527,12	30 229 327,14
	Autres charges d'exploitation	524 206,84		524 206,84	502 684,71
	Dotations d'exploitation	41 048 054,78		41 048 054,78	19 516 187,72
	Total II	838 586 366,51	34 968,15	838 621 334,66	810 524 342,27
F I N A N C I E R	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	44 501 145,24	-34 968,15	44 466 177,09	12 051 372,19
	PRODUITS FINANCIERS	7 458 956,67		7 458 956,67	22 289 298,31
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	1 506 312,50		1 506 312,50	690 458,59
	Gains de change	1 751 719,06		1 751 719,06	3 911 507,89
	Intérêts et autres produits financiers	2 634 034,70		2 634 034,70	17 687 331,83
	Reprises financières : transfert charges	1 566 890,41		1 566 890,41	
	Total IV	7 458 956,67		7 458 956,67	22 289 298,31
	CHARGES FINANCIERES	5 383 248,73		5 383 248,73	3 405 622,68
	Charges d'intérêts				
	Pertes de change	3 744 637,09		3 744 637,09	1 838 732,27
Autres charges financières	938 612,97		938 612,97		
Dotations financières	699 998,67		699 998,67	1 566 890,41	
	Total V	5 383 248,73		5 383 248,73	3 405 622,68
VI	RESULTAT FINANCIER (IV-V)	2 075 707,94		2 075 707,94	18 883 675,63
VII	RESULTAT COURANT (III+VI)	46 576 853,18	-34 968,15	46 541 885,03	30 935 047,82

1) Variation de stock : Stock final - Stock initial : Augmentation(+); Diminution(-)

2) Achats revendus ou achats consommés : Achats - variation de stock.

**Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)
(Suite)**

STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		1	2			
				3 = 2 + 1	4	
N O N C O U R A N T	VII	RESULTAT COURANT (III+VI)	46 576 853,18	-34 968,15	46 541 885,03	30 935 047,82
	VIII	PRODUITS NON COURANTS	2 011 191,11	121 910,18	2 133 101,29	1 976 991,79
		Produits des cessions d'immobilisations				126 000,00
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement	1 752 000,00		1 752 000,00	1 752 000,00
		Autres produits non courants	259 191,11	121 910,18	381 101,29	98 991,79
		Reprises non courantes ; transferts de charges				
		Total VIII	2 011 191,11	121 910,18	2 133 101,29	1 976 991,79
	IX	CHARGES NON COURANTES	1 073 163,04	25 721,00	1 098 884,04	5 704 307,48
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
Subventions accordées						
Autres charges non courantes		1 073 163,04	25 721,00	1 098 884,04	5 704 307,48	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions						
Total IX		1 073 163,04	25 721,00	1 098 884,04	5 704 307,48	
X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	938 028,07	96 189,18	1 034 217,25	-3 727 315,69	
XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	47 514 881,25	61 221,03	47 576 102,28	27 207 732,13	
XII	IMPOTS SUR LES RESULTATS	12 347 387,00		12 347 387,00	7 332 705,00	
XII	RESULTAT NET (XI-XII)	35 167 494,25	61 221,03	35 228 715,28	19 875 027,13	

XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	892 557 659,53	121 910,18	892 679 569,71	846 842 004,56
XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	857 390 165,28	60 689,15	857 450 854,43	826 966 977,43
XVI	RESULTAT NET [(total des produits-total des charges)]	35 167 494,25	61 221,03	35 228 715,28	19 875 027,13

Etat des Soldes de Gestion (E.S.G)

STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

		DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)	77 004 070,13	45 771 692,75
	2	- Achats revendus de marchandises	73 522 181,46	45 201 839,00
I	=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	3 481 888,67	569 853,75
	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	793 066 178,49	750 915 603,33
II	3	Ventes de biens et services produits	797 235 397,28	735 745 402,12
	4	Variation stocks produits	-4 169 218,79	15 170 201,21
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	698 911 163,17	713 869 481,22
III	6	Achats consommés de matières et fournitures	586 978 512,19	612 539 657,79
	7	Autres charges externes	111 932 650,98	101 329 823,43
	=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	97 636 903,99	37 615 975,86
IV	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	1 163 201,29	1 204 822,48
	10	- Charges de personnel	23 452 527,12	30 229 327,14
	=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	73 021 175,58	6 181 826,24
V	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation	524 206,84	502 684,71
	13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	13 017 263,13	25 888 418,38
	14	- Dotations d'exploitation	41 048 054,78	19 516 187,72
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	44 466 177,09	12 051 372,19
VII	+	RESULTAT FINANCIER	2 075 707,94	18 883 675,63
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ou-)	46 541 885,03	30 935 047,82
IX	+	RESULTAT NON COURANT	1 034 217,25	-3 727 315,69
	15	- Impôts sur les résultats	12 347 387,00	7 332 705,00
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	35 228 715,28	19 875 027,13

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

	1	Résultat net de l'exercice	35 228 715,28	19 875 027,13
		Bénéfice +	35 228 715,28	19 875 027,13
		Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	13 749 556,02	7 835 784,59
	3	+ Dotations financières (1)		
	4	+ Dotations non courantes (1)		
	5	- Reprises d'exploitation (2)	1 500 000,00	1 435 119,00
	6	- Reprises financières (2)		
	7	- Reprises non courantes (2)		
	8	- Produits des cessions d'immobilisation		126 000,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées		
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	47 478 271,30	26 149 692,72
	10	- Distributions de bénéfices	25 361 875,00	28 345 625,00
II	=	AUTOFINANCEMENT	22 116 396,30	-2 195 932,28

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passif circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

**Tableau de Financement
(Modèle Normal)**
STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I. SYNTHESSES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice précédent	Exercice a - b	
	b	a	Emplois	Ressources
			c	d
Financement permanent	401 907 229,98	387 054 293,80		14 852 936,18
Moins actif immobilisé	182 968 628,86	178 727 607,47	4 241 021,39	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	218 938 601,12	208 326 686,33		10 611 914,79
Actif circulant	538 365 461,30	411 946 749,80	126 418 711,50	
Moins Passif circulant	341 718 595,91	229 616 715,35		112 101 880,56
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	196 646 865,39	182 330 034,45	14 316 830,94	
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	22 291 735,73	25 996 651,88		3 704 916,15

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		22 116 396,30		-2 195 932,28
+ Capacité d'autofinancement		47 478 271,30		26 149 692,72
- Distributions de bénéfices		25 361 875,00		28 345 625,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)				126 000,00
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				126 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES ©		-1 663 904,10		7 008 000,00
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement		-1 663 904,10		7 008 000,00
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)				
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		20 452 492,20		4 938 067,72
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	9 840 577,41		98 393 712,48	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	2 000 000,00			
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	6 515 077,41		33 726 787,24	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	1 325 500,00		64 666 925,24	
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	9 840 577,41		98 393 712,48	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	14 316 830,94			99 429 539,18
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		3 704 916,15	5 973 894,43	
TOTAL GENERAL	24 157 408,35	24 157 408,35	104 367 606,91	104 367 606,90

Tableau des Immobilisations autres que Financières

STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 558 442,24	2 000 000,00						3 558 442,24
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 558 442,24	2 000 000,00						3 558 442,24
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	699 442,94							699 442,94
* Immobilisation en recherche et développement								
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	699 442,94							699 442,94
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	248 098 465,97	6 515 077,41		37 308 669,31			37 308 669,31	254 613 543,38
* Terrains	29 339 712,60							29 339 712,60
* Constructions	21 977 424,32	54 864,00		4 442 619,83				26 474 908,15
* Installat. techniques, matériel et outillage	126 497 059,44	1 717 350,25		32 866 049,48				161 080 459,17
* Matériel de transport	1 111 833,06	229 000,00						1 340 833,06
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	4 322 778,89	237 959,63						4 560 738,52
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	64 849 657,66	4 275 903,53					37 308 669,31	31 816 891,88
TOTAL GENERAL	250 356 351,15	8 515 077,41		37 308 669,31			37 308 669,31	258 871 428,56

Etat des Dérogations

STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		



DARI COUSPATE

Tableau des Provisions

du 01/01/2023 au 21/12/2023

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	41 832 580,00	8 150 000,00			1 500 000,00			48 482 580,00
SOUS TOTAL (A)	41 832 580,00	8 150 000,00			1 500 000,00			48 482 580,00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	27 917 538,27	15 111 361,78			8 588 830,57			34 440 069,48
5. Autres Provisions pour risques et charge	45 277 864,79	12 187 136,98	699 998,67		2 928 432,56	1 566 890,41		53 669 677,47
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	73 195 403,06	27 298 498,76	699 998,67		11 517 263,13	1 566 890,41		88 109 746,95
TOTAL (A+B)	115 027 983,06	35 448 498,76	699 998,67		13 017 263,13	1 566 890,41		136 592 326,95

DARI COUSPATE

Tableau des Créances

du 01/01/2023 au 21/12/2023

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	60 783 383,82	60 783 383,82						
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	60 783 383,82	60 783 383,82						
De l'actif circulant	309 099 087,09		303 704 085,91	5 395 001,18	81 668 640,35	25 099 468,42		
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	1 087 566,42		1 087 566,42					
- Clients et comptes rattachés	279 040 705,32		273 645 704,14	5 395 001,18	81 668 640,35			
- Personnel	93 023,49		93 023,49					
- Etat	25 099 468,42		25 099 468,42			25 099 468,42		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs								
- Compte de régularisation actif	3 778 323,44		3 778 323,44					
TOTAUX	369 882 470,91	60 783 383,82	303 704 085,91	5 395 001,18	81 668 640,35	25 099 468,42		

DARI COUSPATE

Tableau des Dettes

du 01/01/2023 au 21/12/2023

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT								
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	285 379 680,94		285 379 680,94		2 242 308,30	1 586 709,03		35 746 646,71
- Fournisseurs et comptes rattachés	278 460 786,72		278 460 786,72		2 242 308,30			35 746 646,71
- Clients créditeurs, avances et acomptes	4 038 420,40		4 038 420,40					
- Personnel	1 139 334,16		1 139 334,16					
- Organismes sociaux	562 391,79		562 391,79			562 391,79		
- Etat	1 024 317,24		1 024 317,24			1 024 317,24		
- Comptes d'associés	154 430,63		154 430,63					
- Autres créanciers								
- Comptes de régularisation - Passif								
T O T A U X	285 379 680,94		285 379 680,94		2 242 308,30	1 586 709,03		35 746 646,71

DARI COUSPATE

Tableau des Suretés Réelles Données ou Reçues

du 01/01/2023 au 21/12/2023

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédoiteurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
--------------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	--------------	----------------------------

Sureté donnée

Sureté reçue

Engagements Financiers Recus ou Donnes Hors Operations de Crédit-Bail

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
--------------------	-------------------	-----------------------------

Engagement donné

caution fournisseur	591.071,60	420.000,00
TOTAL	591.071,60	420.000,00

Engagement reçu

	-	-
TOTAL	-	-

Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

I- ACTIF IMMOBILISE

A- Evaluation à l'entrée

1- Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

2- Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée est constituée par le coût de revient de l'immobilisation.

3- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

4- Immobilisations financières

Sont portées dans ce poste de bilan, les sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements.

B- Corrections des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

II- ACTIF CIRCULANT

A- Evaluation à l'entrée

1- Stocks

La méthode d'évaluation du Stock à la fin d'exercice est la méthode du premier entrée, premier sorti (FIFO).

2- Créances

Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

3- Titres et valeurs de placement

Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

III- FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de réévaluation

Les capitaux propres et dettes de financement sont inscrites à leur valeur nominale.

2- Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3- Dettes de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

STE DARI COUSPATE SA

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

4- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

5- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV- PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée pour faire face à la charge future ou au risque créés au cours de l'exercice.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V- TRESORERIE

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Annexe B : RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

DARI COUSPATE

Société Anonyme « S.A » à Conseil d'Administration Au capital de 29.837.500 Dirhams
divisé en 298.375 actions de 100 Dirhams chacune

Siège social : Quartier Industriel Ezzahra - Salé -

ICE n°001558240 0000 09 - IF n°3355366 - RC n°3273

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration
Exercice clos le 31 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir.

1- Présentation des comptes sociaux et évolution de l'activité au cours de l'exercice clos le 31/12/2023 :

Le bilan et le compte de produits et charges en annexe de ce document, ont été présentés selon les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Ces règles sont identiques à celles adoptées durant les exercices précédents.

A- CONTEXTE

Le contexte économique national a été marqué en 2023 par la persistance des niveaux de prix élevés de matières premières, d'énergie et des coûts logistiques.

Face à ce contexte inflationniste, DARI COUSPATE s'est pleinement mobilisée pour limiter l'impact défavorable lié à cette conjoncture exceptionnelle par le renforcement de sa compétitivité et le développement de nouveaux relais de croissance.

B- RÉALISATIONS

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est de 874.239.467,41 Dhs soit une augmentation de 11,8% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2022.

Le résultat net a repris son évolution positive après deux années consécutives de baisse, marquées par la crise sanitaire et par les perturbations sur les récoltes mondiales de blé dur, en s'établissant à 35.228.715,28 Dhs contre 19.875.027,13 Dhs en 2022.

C- CONSOLIDATION DES COMPTES

En raison des délais de préparation nécessaires au démarrage de l'activité de DARI FOODS INTERNATIONAL et compte tenu de l'impact non-significatif de la consolidation des comptes de cette unique filiale dans les comptes de DARI COUSPATE, les comptes de l'exercice 2023 n'ont pas été consolidés.

D- RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2023, les effectifs permanents de DARI COUSPATE s'établissent à 175 collaborateurs, pour effectif de 168 collaborateurs en 2022.

2- Affectation de résultat :

Lors de sa réunion du 29 Mars 2024, le Conseil d'Administration a décidé de ne pas statuer, sur l'affectation du bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3- Perspectives d'avenir :

En dépit d'un environnement concurrentiel, DARI COUSPATE entend maintenir en 2024 sa stratégie d'amélioration de son efficacité opérationnelle, le développement de ses activités et la consolidation de sa position sur le marché.

4- Jetons de présence :

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer lors de l'assemblée générale ordinaire, d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Fait à Salé, le 02 Avril 2024
Pour le Conseil d'Administration
Le Président : M. Mohammed KHALIL

Annexe C : RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



295, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



Résidence Marrakech PLAZA
Immeuble D1, Marrakech

Aux actionnaires de la société DARI COUSPATE S.A.
LOT 42 COMPLEXE ZAHRA OULJA SALE.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société **DARI COUSPATE S.A** comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, et l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **348.080.554,08** MAD dont un bénéfice net de **35.228.715,28** MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **DARI COUSPATE S.A** au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques :

Au cours de l'année 2022, la société a créé sa première filiale en Belgique « Dari Foods International (DFI) » Société à responsabilité limitée, société de droit belge. Les comptes de l'exercice 2023 de la société DARI COUSPATE SA n'ont pas fait l'objet de consolidation car l'activité de cette filiale unique est en phase de démarrage. La non consolidation des comptes n'a pas un impact significatif sur les comptes présentés au 31 décembre 2023.

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Fait à Casablanca, le 26 Avril 2024,

Les Commissaires aux Comptes :

OREA,
représentée par Monsieur **Youssef EL**
OUUGHIRI
Le commissaire aux comptes


295, Angle Rd Abdelmoumen et Allée
de Persée, 5^e Etage, E37 - Casablanca
Tel: 0522 86 47 29 - Fax: 0522 86 31 73
R.C. 318435 - ICE: 000072016000030



CABINET BAHMAD
représentée par Monsieur **Brahim**
BAHMAD
Le commissaire aux comptes


CABINET
BAHMAD



Annexe D : RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.



295, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca



Résidence Marrakech PLAZA
Immeuble D1, Marrakech

Aux actionnaires de la société DARI COUSPATE S.A
LOT 42 COMPLEXE ZAHRA OULJA SALE.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois n°20-05, n°78-12 et n°20-19 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

- **Conventions conclues au cours de cet exercice :**

- La direction ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice.

- **Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant cet exercice :**

- La société « DARI COUSPATE SA a créé en 2022 une filiale en Belgique Dari Foods International (DFI) » Société à responsabilité limitée, au capital de 500.000 Euros appartenant à 100% à la société « DARI COUSPATE SA » et lui a fait une avance en compte courant d'associé d'un montant de 5.500.000 (Cinq Million Cinq Cent Mille) Euros pour l'acquisition d'une unité de production en Belgique. Cette avance a fait l'objet d'une convention réglementée en date du 25 juillet 2022.
- Le contrat de bail du dépôt sis à Salé, Z.I Oulja établi dans des conditions normales entre d'une part, la Société DARI COUSPATE SA en tant que locataire et dont Monsieur

Mohammed KHALIL est Administrateur et d'autre part, Monsieur Mohammed KHALIL, en sa qualité de propriétaire dudit local. Le montant du loyer a été augmenté à compter du premier avril 2021, il est désormais de 1.200.000 (Un Million Deux Cent Mille) dirhams par année.

- Le contrat d'assistance et de conseil moyennant rémunération entre :
 - La société DARI COUSPATE SA dont Monsieur Mohammed KHALIL est administrateur ;
 - Et la société M.K MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT Sarl à associé unique, dont Monsieur Khalil Mohammed est gérant.

La société M.K MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT Sarl à associé unique à travers son gérant M. KHALIL Mohammed apporte à la direction générale de la société DARI COUSPATE SA une assistance permanente dans tous les domaines pour la gestion générale de l'entreprise et participe activement au développement des activités commerciales et à la stratégie de développement de la société « DARI COUSPATE SA ».

Monsieur Mohammed KHALIL, gérant du M.K. MANAGEMENT & DEVELOPPEMENT Sarl à associé unique, fondateur et ex-directeur général de la société DARI COUSPATE SA, ne perçoit pas de salaire de la part de DARI COUSPATE SA. Ce contrat est effectif et est conclu dans des conditions normales.

Fait à Casablanca, le 26 Avril 2024,


Les Commissaires aux Comptes :

OREA,
représentée par Monsieur
Youssef EL OUDGHIRI
Le commissaire aux comptes

CABINET BAHMAD
représentée par Monsieur
Brahim BAHMAD
Le commissaire aux comptes

OREA SARL
295, Angie Rd Abdelmoumen et Allée
de Persée, 5e Etage, E37 - Casablanca
Tel: 0522 86 47 29 - Fax: 0522 86 31 73
R.C: 318435 - ICE: 000072016000030





Annexe E :

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES.

Etat des honoraires versés aux commissaires aux comptes

Cabinet BAHMAD		Cabinet OREA	
Montant / année	Pourcentage / année	Montant / année	Pourcentage / année
2023	2023	2023	2023

Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés

Emetteur	60 000,00	100%	140 000,00	100%
Filiales	-	-	-	-

Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes

Emetteur	-	-	-	-
Filiales	-	-	-	-
Sous total	60 000,00	100%	140 000,00	100%
Autres prestations rendues	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Sous total	-	-	-	-
Total Général	60 000,00	100%	140 000,00	100%

Annexe F :

Liste des communiqués de Presse 2023

28/02/2023 :

Indicateurs d'activité 4ème Trimestre 2022

31/03/2023 :

Communication Financière – Résultats annuel 2022

28/04/2023 :

Communiqué de presse relatif à la publication du rapport financier annuel 2022

22/05/2023 :

Avis de convocation : Assemblée générale ordinaire annuelle.

31/05/2023 :

Indicateurs d'activité 1er Trimestre 2023

10/07/2023 :

Communiqué Post Assemblée Ordinaire

31/08/2023 :

Indicateurs d'activité 2ème Trimestre 2023

30/09/2023 :

Communication Financière – Indicateurs d'activité semestriels 2023

30/11/2023 :

Indicateurs d'activité 3ème Trimestre 2023



DARI COUSPATE : Parc industriel Aviation • Salé • Maroc
Tél : +212 537 80 87 21 • Fax : +212 537 80 87 38 •
E-mail : finance@couscousdari.com - web : www.dari.ma